



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 21 / 05 / 2026 à 13:28

Date de publication : jeudi 19 mars 2026 à 02:23

Type : Changement de régime matrimonial

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sophie DELATTE, notaire associé, membre de la société à responsabilité limitée dénommée « NOTAIRES DE LA COUPOLE », titulaire d'un office notarial à GRENOBLE, 6 rue Denfert Rochereau, le 11 mars 2026.

Monsieur Fabrice Alain **FERRAZZI**, retraité, et Madame Véronique Roselyne **LOTITO**, retraitée, demeurant ensemble à SAINT VINCENT DE MERCUZE (38660) 346 Chemin de Furet, mariés à la mairie de BIVIERS (38330) le 1er juillet 1989 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont décidé d'aménager leur régime matrimonial par adjonction d'une clause de préciput au profit du conjoint en cas de dissolution de la communauté par décès.

Les oppositions pourront être faites dans le délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Sophie DELATTE Notaire à GRENOBLE où domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de cet aménagement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

Pour insertion
Le Notaire

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/6b7a028a-b7a7-48cf-bc82-f4a7f2685e69-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex